



Le partenaire rusé du désherbage
des céréales



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

- Haut niveau d'efficacité graminées + dicotylédones
- Mode d'action unique
- Outil de gestion des adventices dans la rotation des cultures

Roxy 800 EC est un herbicide à action racinaire et foliaire de la famille chimique des thiocarbamates (code HRAC N), contenant 800 g/l de prosulfocarbe. Il constitue une base incontournable du désherbage des céréales à l'automne, notamment dans la lutte contre les graminées résistantes aux inhibiteurs de l'ALS (sulfonylurées, ...) et de l'ACCase (Fop, Dim, Den).

Positionnement

Roxy 800 EC peut être utilisé du stade prélevée à fin tallage. **Les applications au stade pointant ne sont pas recommandées.** Les périodes optimales d'application sont la prélevée ou la postlevée précoce, de 1 à 2-3 feuilles de la céréale. Roxy 800EC, à la dose moyenne de 3 L/ha, s'intègre dans de nombreuses associations et programmes (nous consulter). Retrouvez toute la puissance de l'association Roxy 800EC + Diflaniil SD (diflufenicanil) dans nos solutions TP Lewis, TP Amiltone, TP Perc.

Nouvelle réglementation prosulfocarbe

Obligation d'utiliser un dispositif homologué (buses à limitation de dérive) pour limiter la dérive de pulvérisation.

Pour les applications d'automne et afin de limiter la contamination des cultures non cibles :

- 1) Dans le cas de cultures non cibles situées à moins de 500 mètres de la parcelle traitée :** ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures ;
- 2) Dans le cas de cultures non cibles situées à plus de 500 mètres et à moins d'un kilomètre de la parcelle traitée :** ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures ou, en cas d'impossibilité, appliquer le produit uniquement le matin avant 9 heures ou le soir après 18 heures, en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée. (voir détail page 3)

Recommandations d'emploi

- Roxy 800EC s'applique préférentiellement en prélevée ou en postlevée précoce de la culture, sur des sols bien préparés et des semis bien recouverts, sans grain en surface.
- L'application n'est pas recommandée sur des sols très battants (> 70% de limons)
- Ne pas traiter sur sols asphyxiants et/ou des céréales mal implantées
- Ne pas traiter si dans les 8 jours suivant l'application des précipitations importantes sont à craindre en sols filtrants, s'il existe un risque de gel et de froid prolongé ou un risque de fortes amplitudes thermiques.

Caractéristiques techniques

Composition : 800 g/l de prosulfocarbe

Formulation : Concentré émulsionnable (EC)

Nombre d'applications : 1 application par an

ZNT : 5 mètres avec un DVP de 5 mètres

Dose homologuée : 5 l/ha

Délai de rentrée : 24 heures

Délai avant récolte : BBCH29

Usages : désherbage blé tendre d'hiver, triticales, épeautre, orge d'hiver, seigle d'hiver

DÉSHERBAGE DES CÉRÉALES ET DES POMMES DE TERRE AVEC



MAÎTRISER LA DÉRIVE DU PROSULFOCARBE

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Pour l'application du produit, utiliser un dispositif homologué pour limiter la dérive de pulvérisation des produits (se référer à la liste actualisée par note de service publiée au Bulletin Officiel du ministère chargé de l'agriculture).

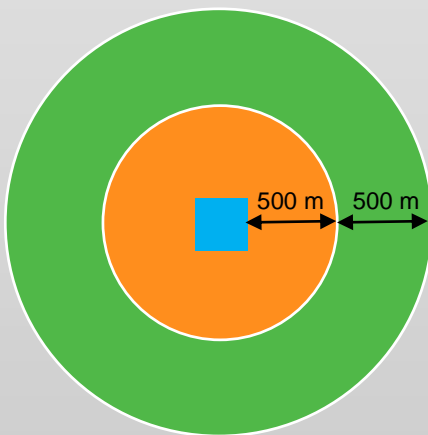
Pour les applications d'automne et afin de limiter la contamination des cultures non cibles :

1) **Dans le cas de cultures non cibles situées à moins de 500 mètres de la parcelle traitée :** ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures ;

2) **Dans le cas de cultures non cibles situées à plus de 500 mètres et à moins d'un kilomètre de la parcelle traitée :**

ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures

ou, en cas d'impossibilité, appliquer le produit uniquement le matin avant 9 heures ou le soir après 18 heures, en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée.



■ Culture non cible*

■ A l'automne, appliquez **après** la récolte complète des cultures non cibles

■ A l'automne, appliquez **après** la récolte complète des cultures non cibles ou, en cas d'impossibilité, appliquer le produit uniquement le matin avant 9h00 ou le soir après 18h00, en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée

L'utilisation des buses à injection d'air est obligatoire.

* Les cultures non cibles concernées sont les suivantes :

- Cultures fruitières : pommes, poires
- Cultures légumières : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses
- Cultures aromatiques : cerfeuil, coriandre, livèche, menthe, persil, thym
- Cultures médicinales : artichaut, bardane, cardon, chicorée, mélisse, piloselle, radis noir, sauge officinale.



Eviter les dérives d'embruns de pulvérisation sur les cultures voisines et l'environnement.

LIMITER LA DÉRIVE

- Pour les produits racinaires, privilégier les grosses gouttes

En prélevée et post-précoce, la répartition de l'herbicide sera assurée par l'humidité du sol.

- Maintenir une pression constante

Respecter les recommandations du fabricant de buses.

- Respecter un volume de bouillie adapté au type de produit

- Racinaires : le volume n'influence pas l'efficacité.
- Systémiques et contacts : minimum 100 L/ha.

- Rouler à vitesse réduite

Ne pas dépasser une vitesse de 10 km/h.

- Adapter la hauteur de rampe

Le choix de buses à 110° permet de diminuer la hauteur de rampe à 50 cm.

- Attitude à respecter lors du rinçage

Éviter les surpressions lors des dilutions à la parcelle.

Conditions climatiques à respecter



- Vent \leq à 3 Beaufort (19 km/h)
- Hygrométrie entre 60 et 95%
- Eviter les températures extrêmes ($< 0^{\circ}\text{C}$ et $> 20^{\circ}\text{C}$)

INTÉRÊT DES BUSES À INJECTION D'AIR

- Jusqu'à 75 % de réduction de dérive
- Favoriser les tailles de gouttes moyennes à grosses pour les herbicides racinaires

Recommandations pratiques conciliant efficacité et limitation de la dérive.

Classe des gouttes (μm)	TYPES D'APPLICATION			<ul style="list-style-type: none"> À restreindre Recommandé À éviter À exclure
	Sol	Végétation		
	Prélevée	Contact	Systémique	
Fines 150 - 200	À éviter	À restreindre	À éviter	
Moyennes 200 - 300	Recommandé	Recommandé	Recommandé	
Grosses 300 - 400	Recommandé	À éviter	Recommandé	
Très grosses 400 - 500	Recommandé	À exclure	Pénétration difficile	

- En prélevée et post-précoce, la répartition de l'herbicide sera assurée par l'humidité du sol.
- Un sol bien préparé est aussi un facteur clé de succès (non motteux et sans résidu de paille).

Roxy 800 EC 800 EC (AMM 2090186) 800 g/l prosulfocarbe, formulation EC. Attention, H319, H400, H410, P273, P280, P305+P351+P338, P331, P391, P501. Marque déposée de et détenteur homologation : Globachem N.V. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, voir l'étiquette ou www.phytodata.com. Distribué : Belchim Crop Protection, 69380 Lissieu, T. 04 78 83 40 66, www.belchim.fr. Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

